

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 mars 2020Membres du conseil :

NOM	PRENOM	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATION
ROELS	PASCAL	X		
PRUVOST	NATHALIE	X		
BURLION	VALERY	X		
CATHIER	CHRISTOPHE	X		
DYPRE	FRANCK	X		
WALLEZ	ODILE	X		
SUXDORF	RICHARD		X	C.CATHIER
BRICOUT	JEAN CLAUDE		X	G.BLARY
BRICOUT	NADINE	X		
BLARY	GUISLAINE	X		
RICHARD	JEREMY	X		
HIRON	JEAN PIERRE	X		
QUENNESON	WILFRIED		X	
GOBERT	DIDIER	X		
DEKENS	JEAN FRANCOIS	X		

Secrétaire de séance : Nadine BRICOUT

DEROULEMENT DE LA SEANCE**1. Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2019.**

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes, par 13 voix « POUR » et 1 abstention.

2. Compte Administratif 2019

Le conseil municipal, délibère sur le compte administratif de 2019, dressé par Monsieur Pascal ROËLS, Maire (qui sort de la salle et ne prend pas part au vote), lequel se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :

En recettes	529 855.31 €
En dépenses	397 468.23 €
Excédent de clôture	+ 132 387.08 €

Section d'investissement

En recettes	245 022.46 €
En dépenses	360 655.24 €
Déficit de clôture	115 632.78 €

Excédent global de clôture **16 754.30€**

Après s'être fait présenter le compte administratif, le conseil donne acte au Maire, de la présentation faite du compte administratif, par 7 voix « POUR » 1 voix « CONTRE » et 5 abstentions.

3. AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Le conseil municipal, par 8 voix « POUR » et 6 Abstentions décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	74 019.07
Résultats antérieurs reportés	58 368.01
Résultat à affecter = (hors restes à réaliser) EXCEDENT AU 31/12/2019	+ 132 387.08
Solde d'exécution d'investissement (précédé de + ou -) au 001	-75 389.37
Solde des restes à réaliser d'investissement	-40 243.41
Affectation en réserves au 1068 en investissement	115 632.78
<u>Report en fonctionnement R 002</u>	16 754.30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 31.